



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE
DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Le Cabinet

Cayenne, le mardi 19 avril 2016

Bureau de la
communication
interministérielle

N° 12-04/16 /Cab/Com

Communiqué

Fermeture administrative du débit de boissons « Le Macoumba »

Dans la nuit du 17 au 18 avril 2016, le débit de boissons « MACOUMBA » sis 6 bis rue Philippe Saccharin à Cayenne a été le théâtre d'une importante fusillade entraînant le décès de trois personnes et des blessures par balles à huit autres.

Dans le but de préserver l'ordre public et d'éviter une réitération de ces faits, le préfet de la région Guyane a décidé :

La fermeture administrative immédiate du débit de boissons «MACOUMBA » sis 6 bis rue Philippe Saccharin à Cayenne par arrêté en date du 19 avril 2016, pour une durée de deux mois.